



Centre Patronal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Oui au contre-projet à l'initiative sur les rentes

5 juin 2023

Le Parlement renvoie en commission l'établissement d'un contre-projet à l'initiative sur les rentes. C'est le signe d'une prise de conscience de la nécessité absolue de sécuriser l'AVS à long terme pour les générations actuelles et futures. Afin de proposer une solution acceptable à la population, la commission devra tenir compte des carrières longues et d'un mécanisme de frein à l'endettement.

L'AVS va retomber dans les chiffres rouges d'ici la fin de la décennie. La hausse massive des coûts est même de nature à déstabiliser le budget fédéral et pourrait conduire à une augmentation de la TVA, voire des cotisations salariales. L'initiative sur les rentes propose de lier l'âge de référence pour la retraite à l'espérance de vie et agit donc à la fois sur les recettes et les dépenses. Néanmoins, l'assainissement de l'AVS par la seule augmentation de l'âge de la retraite fait abstraction des réalités que vivent certains travailleurs, notamment ceux entrés très tôt sur le marché du travail, et n'est donc pas socialement acceptable.

L'analyse en commission permettra l'établissement d'un contre-projet qui, pour modérer cette idée, devrait contenir la prise en compte des années de cotisations de jeunesse et un mécanisme de frein à l'endettement. Le premier élément est nécessaire pour tenir compte des carrières longues. Le second déclencherait une augmentation d'un mois de l'âge de référence lorsque les recettes de l'AVS sont insuffisantes et permettrait ainsi de mettre en place un mécanisme d'autorégulation par défaut. Le Parlement conserverait toute latitude pour s'accorder sur une meilleure recette de stabilisation, en évitant la mise en danger des rentes pendant que durent les débats.

Paudex, le 5 juin 2023

Pour tout renseignement :

Brenda Duruz-McEvoy, Responsable de la politique sociale,
Tél. 079 909 49 32 – bduruz@centrepatrional.ch



Merci de mentionner la source («**Communiqué de presse du Centre Patronal**»), ainsi que la date de parution.